



Chers Amis,

Nous espérons que ce nouveau bulletin de liaison vous trouvera en pleine forme pour cette année 1981. Vous trouverez différentes rubriques dont certaines ont été rédigées par des adhérents, anciens habitants de Marsanne, que nous tenons à remercier. C'est peut-être l'amorce d'un véritable petit journal auquel vous êtes tous conviés à participer.

Notre action se poursuit. Les dossiers entrepris suivent leur cours et les administrations concernées semblent prendre nos demandes en considération. Nous sommes persuadés que, cet été, les améliorations du ressort de la municipalité seront réalisées pour le bien-être de tous.

Une information agréable nous est parvenue : cette année, les chantiers de jeunes que vous avez l'habitude de voir travailler à Marsanne porteront leur effort sur le Vieux Village et particulièrement sur les abords de St-Félix et la place du Légat.

Dans le domaine de l'animation, nous tenons à vous informer de différents projets auxquels, nous l'espérons, vous participerez nombreux:

- Samedi 11 avril : la journée de travail collectif prévue en conseil d'administration aura lieu. Son but sera le nettoyage et l'embellissement par des plantations de fleurs de la rue principale et de la place du Légit. Prévoyez pelles, brouettes et bonne humeur. Un casse-croûte en groupe sera organisé. Si vous êtes intéressé prenez contact avec M. ARNAUD tel : 90.32.82.

- Lundi 20 avril : premier cross du lundi de Pâques, organisé par l'Association des Amis du Vieux Village en collaboration avec la Maison des Jeunes, les Pompiers de Marsanne et le syndicat d'initiative. Cette compétition, ouverte aux sportifs de tous niveaux se déroulera dans la forêt sur des parcours adaptés aux possibilités de chacun. Renseignements et inscriptions auprès de Madame KLAWITTER tel : 90 31 67.

Enfin, cette été, nous souhaitons reprendre et améliorer l'exposition de documents anciens que nous avons présentée l'an dernier pour la fête du 15 Août en la complétant si possible par des objets du temps passé que nous vous invitons dès maintenant à rassembler.

Nous sommes persuadés que vous participerez de votre mieux à ces activités afin qu'elles soient des réussites et que notre Association, qui compte actuellement 58 adhérents, soit de plus en plus efficace.
A tous, à bientôt.

Amicalement, la présidente : Nicole KLAWITTER

Le secrétaire : Antoine ARNAUD

SAVEZ-VOUS

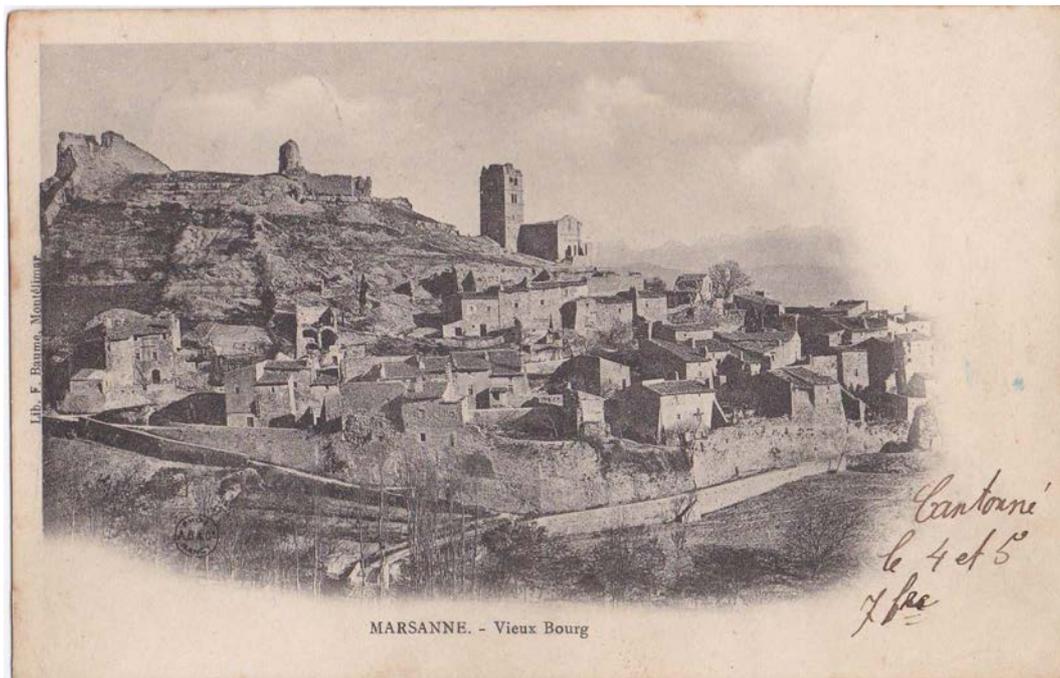
Une petite rubrique qui se propose de ne pas laisser tous les souvenirs du passé se perdre dans le brouhaha de la vie moderne ; petits faits historiques ou légendaires, particularités linguistiques, dictons... nous serions reconnaissants à ceux de nos amis qui en connaîtraient de nous aider à sauver ces restes de l'histoire ou de la sagesse des anciens.

Pour aujourd'hui, savez-vous

- Qu'il y a moins d'un siècle, les mariners du Rhône désignaient la rive droite du fleuve par "terro do rey", et la rive gauche par "terro d'impeiro"... il y a pourtant belle lurette que le Dauphiné n'est plus vassal du Saint-Empire Romain Germanique !
- Que la biso dou sandé vai pas au lu ; mais que si li vai s'arreste plus (orthographe non garantie)
Autrement dit : que si le mistral passe trois jours, on ne sait plus quand il s'arrête.

P. LM

(Pierre de Laselve de Montluisant)



C'était hier...

La veille de Noël, mon père venait nous attendre au train, en gare de 'Lachamp-Condillac', (aujourd'hui La Coucourde). De là, la carriole nous emportait, sous un clair de lune magnifique, par un froid assez vif, jusqu'à la ferme familiale. Dans la cheminée de pierre, un grand feu nous accueillait, caressant de ses lueurs, la vaisselle dressée sur la table de fête. Une boisson chaude, des élans d'affection et de joie, et nous étions 'sur pieds' pour 'monter' en famille à la messe de minuit.

Au retour, se déroulait alors une cérémonie traditionnelle. Nous nous rangions devant la cheminée où brûlait l'énorme bûche choisie et conservée pour cette nuit-là. L'aïeul prenait un verre de vin nouveau, en arrosait la bûche en prononçant solennellement ces paroles :

"Alègre ! Alègre ! Dièu nous alègre !
Calendo vèu, tout ben vèu : Dièu nous faguè
la grâci de vèire l'an qué vnèn. Et, sé noun
sian pas maï, quén nous fuguén pas mén"

Joie ! Joie ! Dieu nous donne la joie !
Noël vient, tout vient bien. Dieu nous fasse la
grâce de voir l'an qui vient. Et si nous ne
sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins.

Alors, on se mettait à table. Le menu, aujourd'hui, peut paraître un peu simple. C'était celui de la tradition ; on le trouvait, à peu près, sur toutes les tables de la campagne en cette veille de Noël.

- Soupe de "crouzets" (pâtes maison coupées en morceaux irréguliers), remplacée parfois par un bon pot-au-feu, mijoté dans un pot de terre, exposé longuement aux braises de la cheminée.
- Fricassée de boudins, cuits dans la poêle à long manche de fer posée sur le brasier.

Suivaient alors, le plat de cardons et la morue traditionnelle. Enfin, comme il se doit, la dinde truffée et, en général, la salade de céleri. Le pain avait été cuit la veille, dans le four, à l'angle de la cheminée. Comme tout cela était bon ! Le dessert arrivait à son tour. Une crème qu'on mangeait avec la pogne familiale. Puis, les fruits : pommes, poires, noix, amandes, kaki, figues et raisins séchés, dattes et quelques oranges (*parfois aussi des pâtes de coings, des bugnes ou oreillettes*). Enfin, le nougat, l'inévitable barre de nougat : du blanc, du noir ..., selon les goûts ou...la jeunesse des dents !

On parlait, on chantait ; en patois, en français, car on était bilingue ! Le jour arrivait trop vite, au milieu de tant de joies éclatantes et simples. Les bassinoires de braises allaient réchauffer les lits et, chacun rejoignant le sien, disait aux autres : "Alègre ! Alègre ! Joyeux Noël !

Nous étions à Marsanne le 24 décembre 1890. Que de choses ont changé depuis cette année-là ! Que le temps a passé ! Et pourtant, remarquez : deux chiffres simplement ont échangé leurs places ! C'est de nouveau Noël : la dinde ..., le cardon..., le feu..., la cheminée...!

Et moi, comme autrefois, je vous crie à mon tour : Alègre ! Alègre !...Très heureux Noël à tous ! et Bonne Année

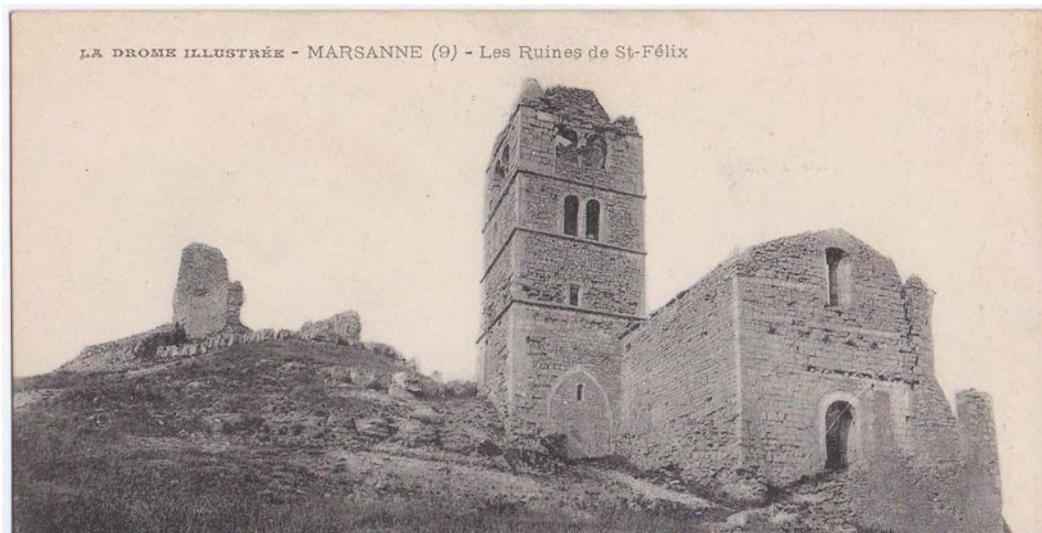
Marsanne 1890...1980 !

M. R. (Marie-Louise Raymond)

NOTES SUR LES 13 DESSERTS DANS LA REGION DE MARSEILLE
(recueillies par M-L Raymond)

Ils sont servis, comme à Marsanne, après le repas de la veille de Noël
Les raisins : ils étaient conservés au grenier, en grappes suspendues sur un fil

Figues sèches, amandes et noix, boîte de prunes de Brignoles, poires d'hiver et pommes, confitures de coings et de fruits au moût de raisin, nougat blanc de noisettes, de pins-pignons et de pistaches, nougat noir au miel, fromage blanc, fougasses, galettes rondes au lait parfumé de fenouil ou de cumin, bugnes frites. (Extrait de "La Provence et le Comtat Venaissin - Arts et traditions populaires", par Fernand Benoît, membre de l'Institut - Aubanel, 1975).



T E L E P H O N E S U T I L E S

<u>Pompiers</u> :	90.30.10. - 01.04.98
<u>Gendarmerie</u> :	90.30.10
<u>Médecin</u> : Docteur KIFIDIS Marsanne	90.30.31
<u>Taxi</u> : Alain GUILLAUD - Marsanne	90.30.88
<u>S.A.M.U.</u> :	42.44.44
<u>Centre Anti-poisons</u> : - LYON	(7) 854.14.14
- MARSEILLE	(91) 75.25.25
<u>Centre hospitalier</u> :	01.22.11
<u>E.D.F.</u> - <u>G.D.F.</u> :	01.60.21
<u>S.N.C.F.</u> Montélimar :	01.19.00
<u>Météorologie nationale</u> :	01.29.27
répondeur automatique :	01.38.71
<u>Caisse d'Epargne</u> - Marsanne :	90.30.66
- mardi et jeudi de 14h à 18h15	
- Mercredi vendredi 8h45 à 11h45.	
<u>Mairie</u> :	90.32.79
<u>Syndicat d'Initiative et bibliothèque</u> :	90.31.59
<u>Nouveau code Postal</u> : 26740	



Photo. Jougnet - Montélimar

Course de Côte de MARSANNE (Drôme). — Bugatti au Virage

Cliché Bastide